



Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

Maire de Rouen

2 place du Général de Gaulle

CS 31402

76 037 Rouen Cedex

Rouen, le 31 octobre 2024

Objet : Projet d'acquisition de l'immeuble situé au 49 rue de Lecat à Rouen

Affaire suivie par Hélène Lefort (Département Urbanisme et Habitat. Métropole Rouen Normandie)

Courrier recommandé avec accusé de réception

Monsieur le Maire,

Par courrier recommandé daté du 10 octobre 2024 et présenté à notre adresse le 15 octobre 2024, vous nous demandez, de vous faire savoir dans le délai d'un mois si l'ANLAJT souhaite toujours se porter acquéreuse de l'immeuble situé au 49 rue de Lecat à Rouen.

Réunis en Conseil d'Administration le 23 octobre 2024, où cette question a été portée à l'ordre du jour, les membres de l'association ont décidé de ne pas se porter acquéreurs dudit immeuble.

En effet, considérant que l'équilibre économique de l'opération est rendu trop fragile, notamment par l'augmentation depuis 2021 des coûts de construction et l'enchérissement des prix de l'énergie, générant un important surcoût des travaux, l'ANLAJT ne peut aller plus loin dans ce projet sans se mettre financièrement en danger.

Par ce courrier, nous vous informons de façon officielle que l'ANLAJT est donc contrainte de renoncer à cette acquisition et vous trouverez ci-joint l'extrait de délibération du Conseil d'Administration du 23 octobre 2024 portant sur cette résolution.

En vous remerciant de la confiance et du soutien que vous témoignez à notre association et dans l'espérance de nouveaux projets partagés.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée

Le Directeur

Mickaël NEVEU A.N.L.A.J.T
47 rue d'Elbeuf - 76100 ROUEN
Téléphone : 02 35 72 05 12
Courriel : m.neveu@anlajt.fr
Directeur Associatif,
Mickaël NEVEU

La Présidente

Marie-Christine DUVAL-DUGELAY

PJ : Extrait de délibération du CA de l'ANLAJT en date du 23 octobre 2024



**EXTRAIT DE DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 23 OCTOBRE 2024**

IMMEUBLE 49 RUE DE LECAT 76000 ROUEN

Résolution :

Les membres de l'Association Normande pour le logement et l'Accueil des Jeunes Travailleurs, réunis en Conseil d'Administration le 23 octobre 2024, ont été appelés à délibérer sur l'opportunité de poursuivre ou non la démarche d'acquisition de l'immeuble situé au 49 rue de Lecat à Rouen en vue d'y créer une résidence sociale-FJT.

A l'unanimité des votes, les membres se sont exprimés contre l'acquisition dudit immeuble.

Fait à Rouen, le 23 octobre 2024



A.N.L.A.J.T.
47 rue d'Elbeuf
76100 ROUEN
Tél. : 02 35 72 05 12
La Présidente,
M^{me} DUVAL DUGELAY

Mme DUVAL-DUGELÂY Marie-Christine,
Présidente de l'ANLAJT

